



Commune  
d'AMPUS

Délibération N° 2014-053

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 MAI 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt sept mai, à 20 heures 30,  
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session  
ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.

Présents : Mmes MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRÉ,  
Roger MALAMAIRE, Roland NARDELLI, Laurence COLLADO, Siegfried JAEGER, Bertrand  
STELZ, Virginie MICHEL, Nathalie FORESTIER, Maylis COSTAMAGNO.

Excusés : Nadine MARION représentée par Maylis COSTAMAGNO

Fabien MICHEL représenté par Bertrand STELZ

Absent : /

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Laurence COLLADO

Nombre de membres en exercice : 15    Nombre de membres présents : 13    Nombre de Suffrages exprimés : 15

### IDENTIFICATION DES RUES ET NUMEROTATION DES HABITATIONS DES VOIES DANS LES ECARTS

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune d'AMPUS a effectué la  
dénomination des voies, rues et places ainsi que le numérotage des maisons du village  
durant les années 2006-2007 et de certaines voies périurbaines en 2014.

Le Maire propose au Conseil Municipal de poursuivre ce projet et donc procéder à  
l'identification des rues et à la numérotation des habitations des voies dans les écarts.

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE l'identification des rues et la numérotation des habitations des voies dans les  
écarts,

AUTORISE le Maire ou un Adjoint à effectuer toutes les démarches nécessaires,

AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer tout document à intervenir,

PRECISE que les crédits seront ouverts au budget communal 2014.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire : Hugues MARTIN

